

<b>DELIBERATION N° 2021-03-06</b>	<b>Séance du 11/03/2021</b>
<b>COMMISSION FINANCES-BUDGET</b>	<b>Convocation du 03/03/2021</b>
<b>OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2020</b>	
<b>RAPPORTEUR : HENRY SANCHEZ</b>	

Le Comité Syndical vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020 du budget en adoptant le Compte Administratif faisant apparaître :

- Un excédent en section de fonctionnement de : 1.216.621,76 €
- Un excédent en section d'investissement de : 1.642.127,49 €

Par ailleurs, la section investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- En dépense d'investissement de : 1.405.000,00 €
- En recette d'investissement de : 493.960,00 €

Monsieur le Président rappelle que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Comité Syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat en section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Compte tenu des résultats ci-dessus énoncés, Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de l'exercice 2020 dans le budget 2021 comme suit :

- En section de fonctionnement, en excédent antérieur reporté : 916.621,76 €
- En section d'investissement, en réserves au compte 1068 : 300.000,00 €

Monsieur le Président précise que l'excédent constaté de la section d'investissement sera reporté à l'article 001 pour la somme de : 1.642.127,49 €

En conséquence, Monsieur le Président demande au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer.

Connaissance étant prise des pièces du dossier, et après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical :

- **Considérant** qu'une synthèse explicative a été envoyée à chaque membre du Comité Syndical en même temps que la convocation individuelle ;
- **Décident** d'affecter la synthèse des résultats de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021 comme suit :
  - ✓ En section d'investissement, en réserves au compte 1068 : 300.000,00 €
  - ✓ En section de fonctionnement, en excédent antérieur reporté : 916.621,76 €
  - ✓ De reporter la synthèse des résultats constatés de la section d'investissement à l'article 001 – excédent antérieur reporté : 1.642.127,49 €

Vote : 38 voix pour

Fait et délibéré, les, jour mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour expédition conforme,  
Le Président,

Henry SANCHEZ



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt et un et le onze mars à 18 heures

Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, à ROUJAN, sous la Présidence de Monsieur Henry SANCHEZ,

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 30

Nombre d'excusés ou absents : 2

Nombre de Pouvoirs : 8

BOYER Gérard	Présent	MAS Bernard	Présent
PASTOR Christophe	Présent	ROUGEOT Pierre Jean	Pouvoir FIS
PERRIN Gérard	Présent	RIGAUD Christian	Présent
THERON Jean Louis	Présent	RODRIGUEZ Joseph	Pouvoir RIGAUD
AUBERTIN Lionel	Présent	BONNET Martine	Présente
CHABERT Laurent	Pouvoir RENAUD	CABLAT David	Pouvoir LASSERRE
JAURION Bernard	Présent	CONSTANT Agnès	Pouvoir DARMANIN
LARIO Patrick	Pouvoir VERGNES	DARMANIN Jean Luc	Présent
LAUSSEL Fabrice	Pouvoir JAURION	DELACROIX Christophe	Présent
PUCHE Lionel	Présent	FERNANDO Béatrice	Présent
RENAUD Daniel	Présent	GOMEZ David	Présent
SANCHEZ Henry	Présent	GONON Jacques	Présent
TORQUEBIAU Jean François	Présent	ISURE Jean Marc	Absent
VERGNE Michel	Présent	JAUDON Daniel	Pouvoir DAVID
BERNHARD Dominique	Présent	LANGREE Cécile	Présente
BLANQUEFORT Jean	Présent	LASSERRE Lionel	Présent
FIS Cathy	Présente	MARTINEZ José	Présent
GARCIA Rémy	Présent	PONCE Ronny	Présent
LIBRETTI Jacques	Présent	SERVEL Olivier	Présent
LUCAS André	Présent	YORIS Jean Manuel	Absent